

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
30 Mars 2021



Date d'affichage  
30 Mars 2021



Nombre de conseillers



En exercice	29
Présents	26
Votants	29

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 7 AVRIL 2021 A 19 H 00**

**La séance est présidée**  
**par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - BIEN – MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE -  
ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ  
Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY  
HATAT – DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - LEGER – KISKELL

**POUVOIR :**

Madame VIRASSAMY PADEYEN à Madame Rose-Marie LAINÉ  
Monsieur Éric DECLUY à Monsieur Michel BRUNI  
Monsieur José KAPPÉ SOPIO à Monsieur Jean-Pierre MAÏDA

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Paul LEGER a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 17 Février 2021 a été approuvé à l'unanimité

**N° 2021/19 – OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2020**  
**« BUDGET LOCATION DE SALLES »**

**N° 2021/19 – OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2020  
« BUDGET LOCATION DE SALLES »**

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,

Après avoir approuvé le compte administratif 2020 du budget location de salles de la ville de Saint-Memmie, qui présente un solde de fonctionnement nul.

Considérant l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2020 de 13 867.00 € en dépenses, et 4 830.00 € en recettes, soit un solde négatif de 9 037.00 €,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un résultat d'exécution excédentaire s'élevant à 11 037.54 €, incluant le report positif de 28 040.00 €

Considérant l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2020 et des recettes certaines restant à recevoir à la même date,

Il vous est proposé :

⇒ d'**AFFECTER** au budget le résultat comme suit :

- Résultat d'investissement, compte 001 : excédent de 11 037.54 €.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie **le 8 Avril 2021**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN